

Concours Sciences sociales ENS Cachan 2012

Épreuve à option : oral économie

(Le rapport ci-dessous se fonde sur les prestations de l'ensemble des candidats, ENSAE, ENSAI compris)

Examineurs : Jean de Beir, François Pannequin, Yamina Tadjeddine, Emmanuelle Taugourdeau, Paul-Antoine Chevalier et Caroline Vincensini

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : Le même sujet est donné, au maximum, à trois candidats successifs lorsqu'il y a un seul jury et peut être donné jusqu'à six candidats lorsqu'il y a deux jurys en parallèle. Les candidats n'ont pas le choix du sujet ; les sujets faisant l'objet d'un tirage au sort préalable.

Déroulé de l'épreuve

La préparation de l'épreuve dure une heure. Ensuite, les candidats disposent de 15 minutes pour leur exposé et répondent aux questions pendant 15 minutes. Ces questions sont de trois sortes : une première série est liée au sujet et au contenu exposé par l'étudiant, la seconde série élargit la discussion à d'autres thèmes pour évaluer la culture économique générale des candidats, enfin la troisième série, indépendante du sujet traité, concerne des statistiques macroéconomiques ou microéconomiques. Lors de l'ensemble de ces questions, le jury apprécie particulièrement lorsque les candidats parviennent à se placer dans une posture de discussion, de raisonnement avec le jury.

Les questions sur des statistiques ont pour objectif de faire réagir les candidats sur un sujet qui n'est pas lié à leur exposé. Elles permettent de montrer la capacité du candidat à faire le lien entre des faits et des théories économiques, à raisonner avec ses outils analytiques (définitions, mécanismes).

Ni calculatrice ni documents ne sont autorisés

Notes

Sur les 126 candidats convoqués cette année, 91 ont été interrogés (19 de plus qu'en 2011). Sur l'ensemble des candidats, les notes vont de 1 à 18, la moyenne est égale à 9,6 (contre 10,2 en 2011) et l'écart-type à 4 (contre 3,3 en 2011). Parmi l'ensemble des 91

candidats présents, 16 d'entre eux ont obtenu une note inférieure ou égale à 5, 46 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 et 9 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15.

Cette année, le calendrier était tel que de nombreuses épreuves ont eu lieu après la proclamation des résultats de l'ENS Ulm (29 juin 2012). Par conséquent, peu d'élèves admis à Ulm se sont présentés à l'oral d'économie. Par ailleurs, le nombre d'admissibles à cette épreuve, qui compte à la fois pour l'ENS Cachan, l'ENSAE et l'ENSAI, est plus important que l'année passée et bien plus important que le nombre d'admissibles à l'épreuve orale de sociologie (qui ne compte que pour l'ENS Cachan). Ceci peut expliquer que la moyenne soit légèrement plus basse cette année qu'en 2011 et qu'elle soit également légèrement plus basse que la moyenne de l'épreuve orale de sociologie. Cependant, la moyenne des candidats admissibles à Cachan ayant passé l'économie à l'oral est sensiblement la même que celle des oraux de sociologie.

Exigences

En général, les sujets sont formulés sous forme de question. Pour répondre à la question, les candidats doivent mobiliser de manière claire et synthétique les concepts et raisonnements de l'analyse économique, faire appel à des faits économiques contemporains ou historiques permettant d'illustrer la pertinence d'une théorie, rendre compte des controverses éventuelles dans la littérature économique et enfin prendre position sur le sujet à la fin de leur exposé.

L'exposé doit être correctement structuré. Dans l'introduction, les candidats doivent justifier de la pertinence du sujet, définir les termes du sujet, dégager une problématique et annoncer leur plan. Le plan lui-même peut être en deux ou trois parties. Il est essentiel que les parties soient clairement définies et clairement annoncées. La conclusion récapitule et répond à la question.

Éléments valorisés

Le jury apprécie les candidats qui présentent les concepts et raisonnements économiques avec clarté et rigueur. Au contraire, certains candidats se contentent de citer certaines théories au détour d'une phrase sans les développer.

Il est aussi judicieux de choisir dans l'actualité ou dans l'histoire économique quelques exemples précis et détaillés pour illustrer son propos. Cela est particulièrement important pour les sujets portant explicitement sur un phénomène économique (« Les comportements de consommation et d'épargne relèvent-ils de l'hypothèse de cycle de vie ? », « Quels sont les déterminants des politiques structurelles ? », « Les stratégies du lowcost : quels fondements économiques ? », « Le rôle des banques centrales a-t-il évolué ? », etc.). Mais il faut encourager les candidats à montrer qu'ils sont également capables de trouver des exemples et applications concrètes pour des sujets apparemment plus abstraits (« Dans quelles conditions le producteur dégage-t-il un profit ? », « Les coûts de transaction, un concept utile ? »...).

Le jury note avec satisfaction la progression du niveau moyen des exposés portant sur des thématiques liées à l'UEM : la plupart des candidats ont de bonnes connaissances de base sur son cadre institutionnel et ses conséquences sur les politiques économiques des pays européens. D'autres candidats ont encore un effort à fournir dans ce domaine.

Faiblesses

Cette année, les candidats ont rencontré de grandes difficultés à traiter les sujets relevant de l'histoire de la pensée économique. Ainsi, plusieurs candidats ont confondu les néo-classiques et les nouveaux classiques et ignoraient les auteurs associés à la nouvelle économie keynésienne. De même, les candidats interrogés sur l'actualité de Keynes (« Quelle est l'actualité de Keynes aujourd'hui ? ») ont concentré leur exposé sur l'analyse keynésienne et le courant de la synthèse et avaient très peu d'éléments sur les auteurs contemporains. Les candidats ignorant tout de l'évolution de la pensée économique après le débat entre Keynes et Friedman sont sévèrement sanctionnés.

Comme l'an passé, nous constatons que le concept d'anticipation (rationnelle ou adaptative) est souvent mal compris par les candidats. De même, les concepts de risque et d'incertitude sont bien souvent employés à mauvais escient.

Le sujet sur le salaire minimum n'a pas été bien réussi. C'est pourtant un sujet classique sur le marché du travail.

Le sujet sur l'effet redistributif des dépenses publiques (« Les dépenses publiques ont-elles un effet redistributif ? ») a posé des difficultés aux candidats. Plusieurs d'entre eux n'ont pas essayé de définir les différents types de dépenses publiques et les différents acteurs (Etat, collectivités locales, organismes paritaires, etc).

Les exposés sur les thèmes « marchés et organisations » et « contrats et conventions » du programme officiel ont été très inégaux, certains candidats ignorant tout des nouvelles théories de l'entreprise (Coase, Williamson) ou de la théorie des conventions, tandis que d'autres ont témoigné de connaissances de base solides, leur permettant par exemple d'envisager les champs d'application pertinents de la théorie des coûts de transaction, ainsi qu'une réflexion critique sur la portée de ce concept.

S'agissant des sujets d'organisation industrielle (concurrence imparfaite, politiques de la concurrence, etc.), les performances se sont avérées très inégales en raison notamment des difficultés manifestes de certains candidats à cerner la portée pratique des concepts manipulés.

Appréciation générale

Dans l'ensemble, le jury tient à souligner le caractère très discriminant d'une épreuve qu'il considère particulièrement adaptée à l'évaluation des compétences des candidats. Ceux qui ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 ont généralement une grande méconnaissance des théories économiques et les candidats qui ont une note inférieure à 10 ont généralement fait l'impasse sur une partie importante du sujet au cours de leur exposé. Le jury tient à féliciter les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15. Ces candidats témoignent généralement d'une grande érudition et d'une capacité à exposer clairement les idées qu'ils souhaitent développer.

Liste des sujets posés en 2012

- L'arbitrage inflation chômage est-il toujours d'actualité ?
- Les comportements de consommation et d'épargne relèvent-ils de l'hypothèse du cycle de vie ?
- Épargner pour investir ?
- Consommer aujourd'hui ou consommer demain ?
- PIB et bien-être social
- Pourquoi l'assurance vieillesse est-elle obligatoire ?
- ~~L'arbitrage entre politique monétaire et politique budgétaire est-il encore possible ???~~
- L'objectif de stabilité des prix est-il prioritaire ?
- Quels sont les fondements des politiques structurelles ?
- La politique économique doit-elle suivre des règles ?
- Politiques budgétaires européennes : coordination ou concurrence ?
- Dans quelles conditions le producteur dégage-t-il un profit ?
- Quelles fondements économiques peut-on trouver à la fourniture gratuite de biens et services ?
- Les anticipations des agents économiques sont-elles rationnelles ?
- Les stratégies du lowcost : quels fondements économiques ?
- ~~La maximisation du profit passe-t-elle nécessairement par la minimisation des coûts ???~~
- Les agents raisonnent-ils en stock ou en flux ?
- Quelle est l'actualité de Keynes aujourd'hui ?
- Quels sont les apports des nouveaux keynésiens à l'analyse économique ?
- Quels sont les apports des nouveaux classiques à l'analyse économique ?
- En qui la prise en compte des contrats et des conventions renouvelle-t-elle l'analyse économique ?
- Un ou plusieurs taux d'intérêt ?
- Le rôle des banques centrales a-t-il évolué ?
- Une économie peut-elle se passer de banques ?
- Les dépenses publiques ont-elles un effet redistributif ?
- Faut-il taxer les externalités négatives ?
- Faut-il rétribuer les externalités positives ?
- Faut-il subventionner la recherche & développement ?
- La recherche et développement est-elle un bien public ou un bien privé ?
- Faut-il protéger la concurrence ?
- Quel(s) objectif(s) assigner à la politique monétaire ?
- Les marchés oligopolistiques sont-ils nécessairement anti-concurrentiels ?
- Le chômage des séseniors est-il excessif ?
- Les diplômes améliorent-ils le fonctionnement du marché du travail ?
- Existe-t-il un taux de chômage d'équilibre ?
- Faut-il supprimer le SMIC ?
- Faut-il restreindre ou encourager l'offre de travail ?
- Les coûts de transaction, un concept utile ?